



le notaire veut nous faire payer l'inventaire a t'il le droit?

Par **vali6200**, le 11/05/2012 à 19:17

bonjour notre prochain rdv pour l'inventaire est le 18 mai a 10h.le notaire veut me faire payer cet inventaire (nous sommes 9 heritiers) et il dit que ce ne sera pas pris dans la succesions il change d'avis tous le temps .il nous a pourtant signifier ce rdv par lettre recommander avec accuser de reception. comme c'est moi qui est demander cet inventaire dans l'interet de mon frere handicapé et sous tutelle vivant chez ma mere pour lui c'est a moi de payer ces frais.800 euros c'est une sacrée somme pour un inventaire et pendant ce temps les compte de mon pere decédé sont bloquer depuis 1 an. a t'il le droit de me faire payer? au lieu de mettre sa sur la succesion ce qui serait mieux .il a dit pas d'argent pas d'inventaire c'est du chantage sa!!!!en plus la tutrice ne fait rien elle aurais du demander l'inventaire des meubles de mes parents dans l'interet de mon frere qu'elle a l'obligation de proteger en fait elle fait rien et nous ignore c'est normal sa??merci pour vos reponses

Par **vali6200**, le 14/05/2012 à 10:59

merci de ne pas m'avoir repondu c'est trop tard je pensais trouver ici des reponses a mon probleme mais je vois que mon cas n'interesse personne

Par **youris**, le 14/05/2012 à 11:37

vous êtes sur un site juridique ou les réponses sont apportées par des bénévoles qui répondent en fonction de leurs compétences et de leurs disponibilités.
en outre vous êtes exigeante car vous posez la question un vendredi à 19 heures et vous vous plaignez de ne pas avoir de réponse le lundi à 11 heures.
contactez un avocat et vous pourrez comparer le rapport rapidité/coût de sa réponse.

Par **Afterall**, le 14/05/2012 à 11:40

Moi, je plains surtout le notaire en charge de ce dossier...

Par vali6200, le 14/05/2012 à 11:49

bonjour le notaire se contredit tous le temps et cela depuis 1 an ont en a marre aussi car cela n'avance pas et aujourd'hui ont est bloquer merci pour vos reponse mais l'inventaire de vendredi prochain a ete annulé et ont attend maintenant la decision du juge voila pourquoi j'avais besoin de reponse avant d'agir car j'avais tres peu de temps j'ai recut la lettre du notaire vendredi matin pour payer les 800 euros pour faire l'inventaire et encore certains heritiers ne voulais pas venir 1 semaine a peine pour me retournée en plus avec 1 jour ferié .bref ont vas continuer a etre dans l'impasse merci quand meme